

**Université du Québec à Montréal
Département de science politique**

Session hiver 2014

<p>POL 2500-50 Géopolitique contemporaine</p>
--

Elisabeth Vallet
Courriel : vallet.elisabeth@uqam.ca
Bureau : sur rendez-vous
Auxiliaire : Amélie Escobar
Amelie.escobar@gmail.com

Descriptif du cours

L'environnement international change à un rythme inégalé depuis quelques décennies. Les clivages géopolitiques se sont transformés au point de rendre caduques plusieurs découpages dans les logiques interétatiques. Des points de rupture et quelques événements majeurs encouragent la mise en place d'un système-monde s'appuyant sur de nouveaux enjeux, de nouveaux défis et de nouvelles règles qui interpellent la communauté internationale. Ce cours s'appuie d'abord sur une couverture de l'actualité internationale récente, sur l'analyse des événements marquants qui définissent un nouvel ordre du jour dans la compréhension de l'organisation du Monde. Des dossiers sectoriels, par problématique ou par bloc géopolitique, sont présentés avec la participation de spécialistes et de conférenciers invités pour sensibiliser les étudiants au nouvel ordre global en formation.

Objectifs du cours

Au-delà des indications générales du descriptif, ce cours vise spécifiquement à :

- 1) aborder les grands débats de la géopolitique contemporaine;
- 2) expliquer les nouvelles réalités géopolitiques;
- 3) permettre d'acquérir les outils de base pour comprendre les enjeux géopolitiques contemporains;
- 4) doter l'étudiant d'une capacité d'analyse et de synthèse des enjeux géopolitiques actuels

N.B. *Ce cours nécessitera une participation active de l'étudiant. En effet, tout au long de la*

session, des spécialistes seront invités à expliquer un problème géopolitique particulier sur le thème de la séance et à en discuter avec les étudiants. L'accent sera mis sur la méthodologie de la recherche. Les critères des différents exercices devront impérativement être respectés.

Nature de l'enseignement

Le cours étant offert à son origine grâce au partenariat entre les départements de science politique et de géographie de l'Université du Québec à Montréal et la Chaire Raoul-Dandurand en études stratégiques et diplomatiques, il est prévu que des conférenciers viennent présenter leurs recherches sur des sujets liés à la géopolitique. Le rôle du professeur est d'encadrer les différents conférenciers invités dans le cours, de donner les éléments conceptuels et méthodologiques nécessaires et d'orienter les débats.

Le cours sera divisé en plusieurs portions : une première sera consacrée à l'analyse de l'actualité et demandera une participation dynamique de la classe parfois sous la forme d'exercices pratiques et en équipe, une deuxième sera réservée au cours magistral, une troisième correspondra au temps du débat autour des conférences, des textes et aux exercices méthodologiques et à l'analyse de l'ouvrage assigné pour le cours. Toute la matière présentée en classe, par le professeur comme par les conférenciers, ainsi que le contenu des lectures obligatoires sont sujets à être vérifiés au cours de l'examen. Le cours nécessite une participation active des étudiantes et utilisera les médias sociaux :

<https://www.facebook.com/geopolitique.contemporaine>

4 – Lectures obligatoires

Nous aurons recours essentiellement à de la documentation en ligne. Les références seront annoncées au fur et à mesure du déroulement de la session, en accord avec les thématiques développées par les conférenciers. Il y aura bien entendu, des contrôles de lecture.

Où trouver les textes ?

En lien sur la page : <http://www.facebook.com/geopolitique.contemporaine>

Le professeur et l'auxiliaire vous expliqueront comment accéder à cette page sans divulguer d'informations personnelles.

Ouvrage obligatoire :

Obama - Guerres et secrets de David Sanger

À l'épreuve du pouvoir, comment l'idéaliste pacifiste, Barack Obama, s'est-il mué en homme d'action, parfois même en guerrier plus déterminé encore que son prédécesseur ? Par quelle approche innovante du pouvoir est-il parvenu à tenir le cap de ses convictions tout en travaillant à maintenir la puissance de l'Amérique dans un monde en plein bouleversement ? David E. Sanger introduit le lecteur dans la salle de crise de la Maison Blanche, où se décide dans le plus grand secret chaque épisode de la politique internationale d'Obama : de la stratégie de sortie du borbier afghan à la longue et minutieuse préparation du raid éclair contre Ben Laden ; des relations avec la Chine et la Corée du Nord à la gestion de l



explosion des printemps arabes... Espionnage, diplomatie secrète, et surtout cyberguerre contre les installations nucléaires iraniennes au risque de plonger la planète dans un cataclysme informatique, c est un véritable thriller politique, avec ses morts, ses espions, ses filatures, ses mensonges ou ses secrets d État et un stupéfiant déploiement de technologies de pointe, qui se déroule ici, nourri d informations inédites recueillies auprès des plus hautes instances à Washington et à travers le monde, puis soigneusement recoupées et analysées.

Biographie de l'auteur

David E. Sanger, diplômé de Harvard (School of Law), est le correspondant en chef du New York Times à la Maison Blanche. Il a reçu par deux fois, avec son équipe, le Prix Pulitzer et s est vu attribuer de nombreuses récompenses pour ses articles sur les questions de sécurité nationale et sur la Maison Blanche.

Broché: 448 pages

Editeur : BELIN LITTERATURE ET REVUES (19 octobre 2012)

Collection : BIBLIO SC.HUM.

Langue : Français

ISBN-10: 270116477X

Vous le trouverez notamment à la librairie indépendante Zone libre :

Tél.: 514-844-0756
Télec.: 514-844-3090
zonelibre@zonelibre.ca
www.zonelibre.ca

262 Ste-Catherine est
Montréal, Québec
H2X 1L4

Évaluation de la formation

N.B. Tout travail remis à l'enseignant devra être dactylographié.

1. Exercices pratiques et contrôle de connaissances en cours – 20%
2. une introduction (1500 mots exactement +/- 10 mots) et bibliographie scientifique – 40%
3. un examen sur table, en fin de semestre - 40%

Les travaux réalisés à la maison seront :

- dactylographiés en times new roman 12, interligne 1,5 et marges standard (2,5 cm en haut, en bas, à gauche et à droite)
- dans un français correct, sans faute d'orthographe (les fautes, compte tenu de l'existence des correcteurs automatiques seront sanctionnées : maximum de 10% de la note du travail).

1. Exercices pratiques et contrôle de lectures

Chaque séance donnera lieu à un contrôle de lectures OU exercices pratiques et en équipe. 20%

2. La bibliographie scientifique et introduction

NB. TOUT SUJET DOIT ÊTRE APPROUVÉ AU PRÉALABLE PAR L'ENSEIGNANT

Sur le sujet que vous aurez choisi, nous vous demandons d'établir une bibliographie scientifique exhaustive et thématique.

- Une bibliographie scientifique recense les ouvrages et articles scientifiques (ouvrages universitaires, revues à comité de lecture) que vous trouverez dans les bases de données disponibles sur le site de la bibliothèque de l'UQAM (comme JSTOR, Proquest, Ingenta connect, ESOP etc...). 50 références minimum sont requises
- Une bibliographie thématique est classée par thèmes et non par supports. En d'autres termes, cela signifie que l'on vous demande d'ordonner vos références par idées (par exemple pour une bibliographie sur l'Arctique : références générales, références spécialisées sur la géopolitique de l'Arctique, références sur le changement climatique, références sur les impacts sécuritaires de l'évolution climatique etc...) et non par ouvrages/revues/etc...
- Une bibliographie doit enfin respecter des normes de présentation. Les normes définies par le centre Paulo Freire *ou* celles que vous trouverez ci-après conviennent.
- l'introduction comprend 1500 mots (exactement +/- 10 mots – sans compter les notes de bas de page). Vous devez respecter pour l'architecture de l'introduction les consignes qui seront données en cours. L'exercice doit vous amener à être synthétique sans sacrifier la réflexion. Utilisez les notes de bas de page pour étayer votre propos des références adéquates.

REMISE : séance 11

Normes de présentation de la bibliographie

pour les ouvrages : NOM (prénom), *Titre du livre*, Lieu d'édition, éditeur, collection s'il y a lieu, année d'édition, pages.

pour les ouvrages collectifs : NOM (prénom) dir., *Titre du livre*, Lieu d'édition, éditeur, collection s'il y a lieu, année d'édition, pages.

pour les chapitres d'ouvrages collectifs : NOM de l'auteur du chapitre (prénom), « Titre du chapitre », dans prénom, NOM du directeur de l'ouvrage dir., *Titre du livre*, Lieu d'édition, éditeur, collection s'il y a lieu, année d'édition, pages.

pour les articles : NOM (prénom), « Titre de l'article », *Nom de la revue*,
Volume de la revue, numéro de la revue, année, pages exactes.
pour les références internet : AUTEUR (date de mise en ligne s'il y a lieu),
référence ou titre de la page, adresse url <www. etc...> [date de
consultation]
La bibliographie sera thématique (références générales, références
spécialisées avec des sous-thèmes)

NB. Les dates de remise des travaux ne sont **PAS** négociables.

Aucun retard ne sera accepté sans pénalité pour la remise des travaux. La pénalité imposée sera de 5% par jour sur le travail (incluant les jours de la fin de semaine)

Le travail en équipe est encouragé tant et aussi longtemps qu'il ne concerne pas la rédaction des travaux qui reçoivent une note; ces derniers doivent être faits **individuellement**.

Le plagiat sera sanctionné. Pour mémoire, un plagiat correspond à la **reproduction** de plusieurs phrases issues d'un texte (écrit, prononcé, qu'il s'agisse d'ouvrages, d'articles ou – et surtout – de sites Internet) dont vous n'êtes **pas l'auteur sans guillemets ni note renvoyant aux références exactes de ce texte**, ou encore à la **traduction littérale** d'un texte sans mention de la source.

3. Examen final – Dernière séance

Cet examen sera d'une durée de **trois heures** et portera sur le contenu des séances magistrales, des lectures obligatoires, des conférences et des discussions de la session. L'examen comporte deux parties : un questionnaire à choix multiple et une question à développement. Aucun document (manuels, notes de cours, articles) n'est autorisé.

Thèmes des séances

Séance 1. Présentation du syllabus et de la thématique du cours

Séance 2. Théories de la géopolitique

Première partie : Géopolitique d'un monde apolaire

Séance 3. Introduction à la géopolitique du Moyen-Orient (1)

Séance 4. Introduction à la géopolitique du Moyen-Orient (2)

Séance 5. Géopolitique d'un monde globalisé

Séance 6. Géopolitique de la frontière

Séance 7. Géopolitique de l'espace aérien (invité)

semaine de relâche

Deuxième partie : Études de cas

Séance 8. Géopolitique des États-Unis

Séance 9. Géopolitique du nucléaire (invité)

Séance 10. Géopolitique de l'eau (invité) – **remise de la bibliographie + introduction**

Séance 11. Géopolitique des génocides (1)

Séance 12. Géopolitique des génocides (2)

Séance 13. Géopolitique des génocides (3)

Séance 14. Examen final

EXEMPLES DE THÉMATIQUES dans lesquelles votre sujet peut éventuellement s'inscrire
(Votre sujet, que vous devez faire VALIDER, sera nécessairement plus précis)

La géopolitique du Texas
Géopolitique des ressources naturelles en Haïti
Aspects géopolitiques du Sri Lanka
Analyse géopolitiques des conséquences du Tsunami en Asie du Sud-Est
La Défense antimissile
L'eau :
- en Chine
- au Canada
- en Espagne
Un fleuve :
- le Danube
- l'Èbre
- l'Euphrate
La géopolitique de la prolifération nucléaire
La place de l'Australie en Asie
L'Indonésie (plusieurs aspects possibles)
La piraterie maritime
La Colombie
Gibraltar
Les minorités en Europe occidentale
La Corée du Nord

L'Arabie Saoudite
L'Iran
Le passage du Nord-Ouest
Le passage du Nord-Est (route du Nord)
Les conséquences géopolitiques du réchauffement climatique
Une région, assortie d'un sous- thème :
- L'île de Hans
- Le Zimbabwe et ses ressources naturelles
La Chine
- aspects internes
- aspects régionaux
Les terres australes et antarctiques
Chypre
L'Algérie
Les mutations du terrorisme
Géopolitique et génocide : le génocide arménien
Géopolitique de la Turquie
Le mur en Israël
Ceuta et Mellila
La frontière mexicano-américaine
Etc...

LE CENTRE PAULO FREIRE

Le Centre Paulo Freire, qui est animé par des étudiantes et étudiants de deuxième et troisième cycles sera ouvert 5 jours par semaine, au local A-3645. Le Centre offre un service d'appui académique aux étudiantes et étudiants inscrits dans les programmes de science politique. Pour connaître leurs heures d'ouverture, SVP composez le 514-987-3000 poste 2544.

PLAGIAT

Règlement no. 18

Article 2.1 Infraction

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

ENTENTE D'ÉVALUATION

6.9 Entente d'évaluation

6.9.2 Objet de l'entente d'évaluation

Une entente [démocratique] doit intervenir entre [l'enseignantE] et les [étudiantEs inscritEs] à ce groupe-cours sur les aspects particuliers suivants :

- a) le nombre et les échéances des évaluations;
 - b) la pondération respective des contenus ou objets d'évaluation dans l'évaluation globale.
- Cette entente doit respecter les modalités et échéances déjà établies, lorsque s'effectue une évaluation commune à plusieurs groupes d'un même cours.

6.4 Modalités d'application de l'évaluation et de la notation

- a) Si un examen fait partie des modalités d'évaluation, il ne peut intervenir dans le résultat global pour plus de cinquante pour cent (50%). Les autres éléments d'évaluation ne sont pas assujettis à cette disposition.
- b) Si l'évaluation porte sur un unique travail de trimestre, la production de ce travail doit donner lieu à plus d'une évaluation et à l'attribution d'une notation d'étape.

6.9.3 Procédure

Cette entente [démocratique] doit être consignée et doit intervenir dans les deux semaines qui suivent le début officiel des cours (ou dans un laps de temps proportionnel s'il s'agit d'un cours à horaire spécial). L'entente à laquelle souscrivent [l'enseignantE] et la majorité des [étudiantEs présentEs] doit être signée par [l'enseignantE] et par deux [étudiantEs] du groupe-cours qui agissent alors à titre de témoins.